



Votre association est entièrement gérée par des parents bénévoles.

**Vous aimez les activités proposées par l'association,
vous souhaitez créer des liens avec d'autres parents, rejoignez l'équipe Bambinoux !**

Porte ouverte le samedi 28 septembre 10h30–12h à la Maison des Associations

Activités pour les enfants d'âge préscolaire accompagnés de leur parent :

Matinées Ludiques :

Lundi de 9h à 11h, au RDC de la Maison des Associations, 14 avenue du Petit Château à Eaubonne
du 16 septembre 2019 au 22 juin 2020, hors vacances scolaires

Les parents et les enfants se rencontrent autour de jeux, comptines, activités manuelles, petit goûter que les parents apportent à tour de rôle. Ces échanges permettent :

- aux parents (ou grands-parents) ayant la garde d'enfants non encore scolarisés de rencontrer d'autres mamans/papas et de rompre l'isolement que peut engendrer le fait de s'occuper de son enfant à plein temps,
- aux enfants de se socialiser avec d'autres petits et de participer aux jeux et activités proposés en étant rassuré par la présence de son parent (ou grand-parent).

Attention, il ne s'agit pas d'une garderie. Les parents doivent impérativement rester avec les enfants au cours de toute la rencontre.

*Cette activité est réservée aux enfants accompagnés de leur parent et/ou grand-parent.
La première visite est gratuite mais la condition pour pouvoir y revenir est d'adhérer à l'association.*

Gratuit après adhésion

Eveil musical :

Pour les enfants de 9 mois à 3 ans

Mardi à 9h10, 10h05 ou 11h00 au RDC de l'Ecole de Musique d'Eaubonne, 11 rue Cristino Garcia à Eaubonne
du 24 septembre 2019 au 16 juin 2020, hors vacances scolaires

Ateliers d'éveil musical de 45 minutes en partenariat avec l'association Arts Rencontres Echanges (ex www.mariejaell.asso.fr)

Arriver 10 minutes en avance pour préparer l'enfant. L'accompagnateur adulte (parents/assistante maternelle) doit être présent avec l'enfant inscrit et reste responsable de lui pendant toute la séance. En cas d'impossibilité de faire garder le petit frère ou la petite sœur de moins de 9 mois, ce dernier pourra être accepté aux séances dans la mesure où il/elle n'est pas encore mobile et qu'il/elle ne perturbe pas l'atelier.

nombre de places limité, Coût à l'année : 160€

Eveil Corporel :

Galipettes et Compagnie :

Pour les enfants à partir de 18 mois

Jeudi à 9h15 au préfabriqué Ledoux, 3 avenue St Lambert à Eaubonne

du 19 septembre 2019 au 25 juin 2020, hors vacances scolaires

Atelier d'éveil corporel de 45 min. Arriver 10 minutes en avance. La personne qui accompagne l'enfant inscrit (parent/assistante maternelle) doit être présente et reste responsable de lui pendant toute la séance. Le petit frère ou la petite sœur de l'enfant inscrit ne pourra pas assister aux séances.

nombre de places limité, coût à l'année : 100€

Galipettes et compagnie Light :

Pour les enfants à partir de 18 mois

Jeudi à 10h15 au préfabriqué Ledoux, 3 avenue St Lambert à Eaubonne

du 19 septembre 2019 au 25 juin 2020, hors vacances scolaires, à l'exception des jeudis 26 sept, 17 oct, 7 nov, 5 déc, 9 janv, 6 fév, 5 mars, 23 avr, 14 mai, 4 juin (ces jeudis-là ont lieu des séances de Solinettes, auxquelles nous vous invitons à vous inscrire...).

Activité d'éveil corporel de 45 min. Arriver 10 minutes en avance. La personne qui accompagne l'enfant inscrit (parent/assistante maternelle) doit être présente et reste responsable de lui pendant toute la séance. Le petit frère ou la petite sœur de l'enfant inscrit ne pourra pas assister aux séances.

nombre de places limité, coût à l'année : 65€

Lectures et contes : Les Solinettes

1 fois par mois, le jeudi à 10H15 au préfabriqué Ledoux, 3 avenue St Lambert à Eaubonne

dates : 26 sept, 17 oct, 7 nov, 5 déc, 9 janv, 6 fév, 5 mars, 23 avr, 14 mai, 4 juin

Les lectures et contes durent 30 minutes. L'accompagnateur doit être présent avec l'enfant inscrit et reste responsable de lui pendant toute la séance.

nombre de places limité

Cette activité est ouverte en priorité :

- aux enfants Eaubonnais accompagnés de leur(s) parent(s),
- aux enfants déjà inscrits dans un autre atelier des Bambinoux accompagnés de leur(s) parent(s)/grand-parent(s).

nombre de places limité, coût à l'année : 11€



Activité pour les enfants allant à la maternelle (petite et moyenne section)

Eveil musical des grands :

Mardi à 16H45 ou 17H30, au RDC de la Maison des associations, 14 avenue du Petit Château à Eaubonne

du 24 septembre 2019 au 16 juin 2020, hors vacances scolaires,

Ateliers d'éveil musical de 45 minutes en partenariat avec l'association Arts Rencontres Echanges (ex www.mariejaell.asso.fr).

Arriver 10 minutes en avance pour préparer l'enfant. Les parents ne sont pas présents durant la séance.

nombre de places limité, coût à l'année : 160€

Ateliers pour les parents

le jeudi de 20h30 à 23h à la Maison des associations, 14 avenue du Petit Château à Eaubonne

Coût par atelier : 30€ (les cahiers de travail sont offerts par l'association)



Atelier 1 : « Les mots qui font grandir les enfants, les parents et la relation »

pour les parents d'enfants de moins de 6 ans

Dates : 7/11/19, 21/11/19, 5/12/19, 19/12/19, 16/1/20, 30/1/20, 5/3/20

Atelier 2 : Jalousie, conflits, rivalités dans la fratrie, un mal nécessaire ?

pour les parents de fratrie (tout âge)

Dates : 19/3/20, 2/4/20, 14/5/20, 28/5/20

[l'atelier des parents]



Les mots qui font grandir les enfants, les parents et la relation

Envie d'une relation
confiante et apaisée
avec vos enfants?



Les ateliers proposent aux parents des clés de communication bienveillante pratiques, accessibles et concrètes.



Créés par l'Atelier des Parents, et construits à partir des travaux du pédopsychiatre Haim Ginott et des neurosciences, ces ateliers vous offrent un espace d'échanges et de partage d'expériences entre parents, où l'humour est aussi au rendez-vous.

Au cours de ces ateliers, le développement de l'enfant vous est expliqué de façon simple et innovante et vous comprenez davantage les réactions de vos enfants. Par le biais d'exercices et de jeux, vous découvrirez de nouvelles techniques de communication.



Cette nouvelle façon de communiquer permet aussi à vos enfants d'apprendre à reconnaître et verbaliser leurs émotions, de renforcer une image positive d'eux-mêmes, d'acquérir plus d'autonomie et le sens des responsabilités.

« On montre à l'enfant comment être une personne, un être humain qui peut conduire sa vie avec force et dignité. » Dr Ginott.

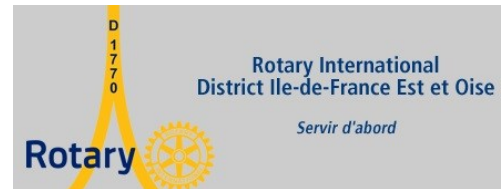
Les Bambinoux, c'est aussi :

Des contes pour le jeune public, la sortie de fin d'année, des places à tarifs préférentiels pour les spectacles jeunesse avec le théâtre d'Ermont, des bons plans de sortie en famille dans le coin...

Et le **Carnaval des tout-petits (0 à 6 ans) le 29 mars** à la salle des fêtes de 15h30 à 18h. Au programme : maquillage, pêche à la ligne, parcours de motricité, défilé, grands jeux...

Votre association est entièrement gérée par une équipe conviviale de parents bénévoles. Vous aimez les activités proposées par l'association, vous souhaitez créer des liens avec d'autres parents, rejoignez notre équipe ! Quelle que soit votre disponibilité, de quelques minutes par semaine à 1H par an, vous pouvez aider : trouver des bons plans de sortie, animer la page facebook, organiser le carnaval, faire connaître l'association...

Rejoignez-nous pour faire vivre votre association. Pour toute info: info@lesbambinoux.org ou 07 82 70 75 16



Un grand merci au **REAAP**, Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Val d'Oise, pour son aide à l'obtention de subventions de la part de la CAF et du Conseil Départemental. Un grand merci également au **Rotary Club d'Eaubonne** pour ses généreux dons de matériel en 2007 et 2016 pour nos activités « matinées ludiques » et « éveil corporel ».

Règlement intérieur de l'association Les Bambinoux :

Les Bambinoux est une association 1901 liée à la petite enfance située à Eaubonne.

Principes de fonctionnement :

L'association est fondée sur des valeurs de RESPECT et de RESPONSABILITE.

Tous les membres sont garants du bon fonctionnement de l'association et s'engagent à :

- prendre soin du matériel et des jouets,
- participer à l'installation et au rangement de la salle,
- superviser son enfant et veiller à la bonne entente entre les enfants lors des activités en faisant respecter les règles de vie commune,
- ne pas amener son enfant lorsqu'il a une maladie contagieuse,
- respecter le règlement de chaque activité,
- s'adresser à un membre du conseil d'administration qui tiendra un rôle de médiateur en cas de conflit entre parents.

Public :

Les activités proposées sont destinées aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent) et aux femmes enceintes. Cependant, pour les enfants, des inscriptions au-delà de cet âge peuvent recevoir un accord spécial du bureau.

Lors des ateliers d'éveil musical pour les enfants en première et deuxième année de maternelle, les parents ne sont pas présents durant la séance.

Calendrier :

Les activités de l'association ont lieu en semaine en période scolaire (suivant le calendrier scolaire de l'Académie de Versailles). L'agenda est affiché sur le site web www.lesbambinoux.org

Adhésion :

Pour participer à la vie des Bambinoux, il est nécessaire d'être adhérent.

Le prix de l'adhésion est de 25 € par famille, payable en une seule fois, non remboursable et valable de septembre à juin.

L'adhésion est obligatoire pour toute inscription à un atelier.

L'adhésion donne accès aux matinées ludiques pour les parents accompagnant leur(s) enfant(s).

Cotisation pour les ateliers :

Les cotisations aux activités sont payables à l'année. Le règlement doit être effectué par chèque (3 au maximum) représentant la totalité des cotisations et adhésion à l'ordre de « Les Bambinoux », portant la date exacte de leur rédaction avec au dos le nom et prénom de l'enfant inscrit. Ils seront encaissés en début de trimestre (septembre, janvier et avril).

Toute absence aux séances (quelle que soit la raison) ne donnera droit à aucun remboursement.

Arrêt :

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, nous nous réservons le droit d'arrêter l'activité.

Participation des parents :

Pour pouvoir participer aux activités, il est demandé aux parents d'aider l'association à raison d'1 heure par an (minimum), par exemple :

- en tenant un stand au carnaval
- en aidant à l'installation, la désinstallation, le transport du matériel pour le carnaval
- en participant aux réunions du conseil d'administration (4 réunions par an)
- en faisant connaître l'association autour de soi (distribution de tracts, bouche à oreille...)

Association Les Bambinoux
Maison des Associations, 14 avenue du petit château - 95600 Eaubonne
www.lesbambinoux.org
Pour toute information : info@lesbambinoux.org

Fiche d'inscription à l'association LES BAMBINOUX – Saison 2019/2020

Nom de la famille Adhérente : _____
 Nom et prénom du père : _____
 Nom et prénom de la mère : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone fixe : _____ Mobile : _____
 E-mail : _____
 Noms, Prénoms et âges des enfants de la famille : _____

Pour les enfants d'âge préscolaire accompagné d'un parent : cochez les cases correspondantes

Nom Prénom	Date de naissance	Mati- nées ludiques lundi 9H	Éveil musical mardi 9H10 160€	Éveil musical mardi 10H05 160€	Éveil musical mardi 11H 160€	Galipettes jeudi 9H15 100€	Galipettes light jeudi 10H15 65€	Solinettes jeudi 10H15 11€

Si l'accompagnateur de l'enfant n'est pas le parent, précisez : Grand-parent
 Nom et prénom de l'accompagnateur : _____ Assistante Maternelle
 Téléphone fixe : _____ Portable : _____ email : _____

Pour les enfants allant à la maternelle (petite et moyenne section)

Nom Prénom	Date de naissance	Eveil musical des grands mardi 16H45 160€	Eveil musical des grands mardi 17H30 160€

Pour les parents

Nom Prénom	Atelier 1 : Les mots qui font grandir les enfants, les parents, la relation (0-6 ans) 30€	Atelier 2 : Jalousie, conflits, rivalités dans la fratrie, un mal nécessaire ? (tout âge) 30€

Sous-total : _____
 Adhésion familiale + 25€
 Total : _____ si règlement en 3 chèques, notez les montants : _____ + _____ + _____
 (pas de virgule, chiffres ronds svp)

Le règlement doit être effectué par chèque (3 au maximum) représentant la totalité des cotisations et adhésion à l'ordre de « Les Bambinoux », portant la date exacte de leur rédaction avec au dos le nom et prénom de l'enfant inscrit. Ils seront encaissés en début de trimestre (septembre, janvier et avril). Toute absence aux séances (quelle que soit la raison) ne donnera droit à aucun remboursement.

L'enfant (les enfants) reste(nt) sous la responsabilité de l'accompagnateur adulte pendant toutes les activités proposées aux enfants d'âge préscolaire.

Je soussigné(e) _____ atteste que les personnes citées ci-dessus sont assurées pour pratiquer la ou les activité(s) proposée(s) par l'association, à laquelle ou auxquelles elles s'inscrivent. Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association Les Bambinoux et à donner une heure minimum de mon temps sur l'année pour aider l'association:

à la préparation du carnaval en amont à la tenue d'un stand le jour du carnaval

Le _____, à _____ Signature :

La fiche d'inscription est à envoyer par courrier à l'adresse suivante (aucune inscription n'est acceptée lors des ateliers) :

Association Les Bambinoux, chez Mme Marlier, 6 rue d'Andilly Bat B10, 95600 Eaubonne